



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

raffinage

Question au Gouvernement n° 2019

Texte de la question

## DISCUSSIONS AVEC TOTAL SUR L'AVENIR DU SITE DE DUNKERQUE ET DE SES AUTRES RAFFINERIES

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Decool, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.  
M. Jean-Pierre Decool. Ma question s'adresse à M. le ministre chargé de l'industrie. J'y associe André Flajolet, député du Pas-de-Calais.

Les salariés de la raffinerie des Flandres sont dans l'incertitude quant à leur avenir, et sont légitimement inquiets compte tenu du flou que Total a entretenu dernièrement sur celui de la raffinerie. Les salariés et sous-traitants - près de 800 personnes - ne comprennent pas que Total, qui est l'une des premières entreprises françaises et réalise des bénéfices importants, ne donne pas spontanément davantage de visibilité sur l'avenir du site de Dunkerque, arrêté depuis septembre 2009.

Dès le début de la grève, j'ai rencontré les représentants syndicaux et les salariés de Total. J'ai pu constater leur volonté de reprendre le raffinage dans des conditions sereines. L'attente d'une décision toujours reportée est devenue pour eux difficilement supportable. L'atmosphère est pesante tant le moral des salariés et de leur famille est sinistré par l'inactivité.

Je vous remercie, monsieur le ministre, d'être intervenu activement et d'avoir demandé à Total, qui ne l'avait pas fait spontanément, de s'engager au plus vite sur des perspectives d'avenir pour le site de Dunkerque. Comme l'a fait le Président de la République ce matin, vous avez reçu le président de Total afin de lui demander des garanties et des engagements fermes pour la pérennité du site.

L'enjeu économique et social est essentiel pour une région qui a déjà connu une série noire en matière d'emploi ces derniers mois : je pense notamment aux suppressions de postes aux Tréfileries de Bourbourg et à la fermeture de l'usine Rexam à Gravelines.

Pouvez-vous nous rappeler les différentes demandes que vous avez faites auprès de Total et la nature des engagements que vous avez reçus de la part de la direction, afin que nous puissions rassurer les salariés ?  
*(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie.

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Monsieur le député, je sais quelle part vous avez prise, avec plusieurs élus du Pas-de-Calais, dans la relation avec les salariés sur le port de Dunkerque, et je veux vous en remercier. *(" C'est dans le Nord ! " et vives exclamations sur de nombreux bancs des groupes SRC et GDR.)*

Oui, dans le Nord-Pas-de-Calais.

Conformément au souhait du Premier ministre, notre attitude a été ferme en toutes circonstances. Nous avons demandé qu'on ne laisse pas les salariés de la raffinerie des Flandres dans le flou et que l'on dise clairement si l'on maintenait l'ouverture de la raffinerie ou si l'on proposait une véritable activité de substitution. Nous sommes heureux que le Président de la République soit intervenu lui-même et que la négociation ait été rouverte ce matin entre la direction de Total et les salariés.

M. Christian Bataille. Ce sera comme à Gandrange !

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Par ailleurs, dans la discussion en cours en ce moment, Total a pris l'engagement ferme de maintenir toutes les raffineries, à part Dunkerque, en activité pour les cinq ans qui viennent. Le comité central d'entreprise, qui devait se tenir le 29 mars, aura lieu le 8 mars. Les salariés sauront

alors très clairement si la raffinerie rouvrira ; sinon, ils se verront soumettre des propositions pour pérenniser l'activité du bassin industriel de Dunkerque.

Enfin, une demande importante des salariés de Dunkerque et de toutes les raffineries françaises porte sur la réunion d'une table ronde sur l'énergie. Le Gouvernement et le Président de la République ont fait savoir que l'État était prêt à l'organiser au deuxième trimestre.

Vous le voyez, notre stratégie industrielle au bénéfice d'une grande entreprise, Total, et de ses salariés est au rendez-vous ; elle met en place les conditions pour relever le défi de l'avenir.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Decool](#)

**Circonscription :** Nord (14<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2019

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Industrie

**Ministère attributaire :** Industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 février 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 24 février 2010